

MOTION

Mesures à prendre contre la pratique du harcèlement, de toutes natures, dans le cadre des écoles de la Commune – Informer, sensibiliser, former.

Considérant que :

Des cas très graves de harcèlement se sont produits dans le cadre de nos écoles, avec des conséquences très difficiles pour toutes les familles et leurs proches concernés ;

Le harcèlement sous ses différentes formes, constitue un problème sociétal grave et préoccupant, touchant des individus de tous âges et de tous horizons ;

La problématique du harcèlement est un véritable enjeu de société qui génère des souffrances multiples, des décrochages scolaires et des traumatismes majeurs aux conséquences, parfois, tout au long de la vie ;

Selon une étude menée par le Service de recherche en Education, un élève sur 10 est victime de harcèlement à l'école et près de la moitié subi des violences psychologiques. C'est à l'école primaire que les élèves se sentent le plus discriminés. Quatre élèves sur cinq ont indiqué avoir été victimes au moins une fois de discriminations. La fréquence de toutes formes de discriminations confondues tend ensuite à diminuer avec les années de scolarité¹ ;

On sait aujourd'hui que l'approche frontale punitive, comme méthode de prévention, n'est clairement pas la plus efficace;

La sensibilisation, l'information et la formation à cette problématique sont des éléments essentiels dans la lutte contre le harcèlement, visant à prévenir et à détecter ;

L'intelligence sensible des membres de notre hémicycle et l'envie d'envoyer un message fort de notre engagement au sujet de la prévention du harcèlement en reconnaissant l'importance de promouvoir un environnement scolaire sûr, respectueux et inclusif ;

L'ensemble des groupes politiques de notre Commune sont chaleureusement invités à signer cette Motion ;

En conséquence,

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif

par 22 oui (unanimité)

1. D'organiser et promouvoir d'une manière proactive afin d'atteindre un public aussi large que possible un cycle de conférences et des ateliers de sensibilisation à la problématique du harcèlement. L'objectif principal de ces conférences serait de sensibiliser tout public aux différentes formes de harcèlement pour le prévenir et le combattre, en développant une culture du respect et de l'inclusion.
2. D'allouer les ressources nécessaires pour sa réalisation.

¹ Présentation du rapport « *Entre l'atout de la diversité et les risques de discrimination : quel vécu pour les élèves de l'école genevoise ?* » <https://www.letemps.ch/suisse/geneve/eleves-genevois-disent-surtout-discrimines-physique>

3. D'encourager la collaboration entre les institutions, les organisations et les personnes concernées pour lutter contre le harcèlement.
4. D'organiser des modules de formation destinés au personnel du secteur parascolaire.

EXPOSE DES MOTIFS

La situation de « harcèlement scolaire » qui nous a été présentée lors de la Commission sociale et de l'enfance du 9 mars 2023, a été l'objet d'une Motion et d'un Postulat, dont les tenants et aboutissants sont désormais et largement connus de tous.

Le texte de la présente Motion résume la situation du harcèlement scolaire, notamment, contre lequel il convient de s'engager. Dès lors il ne nous semble pas utile de répéter les éléments sur lesquels nous devons fonder notre action.

Nous estimons que les explications précitées de cette Motion, succinctes et claires, sauront convaincre le bien-fondé d'une telle démarche et que les groupes politiques représentés au sein de notre Conseil municipal rejoindront ce projet, que nous souhaitons porter avec vous tous et toutes.

Pour le groupe PLR : **Luis Brunschweiler, Véronique Dubois, Sylvain Dupraz, Cédric Epenoy, Michel Favre, Romy Ferri**

Pour le groupe LE CENTRE : **Barbara Soulier, Anita De Mitri, Isabelle Willimann, Vincent Gillet, Philippe Rochetin, Denis Thorimbert**

Pour le groupe LES VERT.E.S : **Marco Solari, François Haas, Christophe Stauder, Barthélémy Von Haller, Pierre Torri, Maxime Rohmer**

Pour le groupe MCG : **Alexandra Saas, Robert Di Giorgio, Laurent Ulrich**

Pour le groupe VERTS-LIBERAUX : **Nicolas Lenoir, Evelyne Chenaux-Bourquin**

Pour le groupe SOCIALISTE : **Glenna Baillon, Nathalie Rüegger**